LAURENT (Alexis-Joseph), Directeur-chef de service de la C. C. C. I. (Quevaucamps, 25.1.1843 — Seneffe, 25.10.1910). Fils de Alexis-Joseph et de Comselle, Marie-Thérèse.

Alexis Laurent fut un des artisans de la première heure de l'œuvre africaine. Lorsque le roi Léopold II en jeta les fondements, le lieutenant Laurent était attaché à sa Maison militaire. En décembre 1883, il fut affecté à l'administration centrale de l'Association Internationale du Congo que présidait le colonel Strauch. Laurent s'y distingua par sa puissance de travail, son esprit d'organisation et son ardent attachement à la cause coloniale. Ses brillantes qualités attirèrent l'attention du capitaine Thys, officier d'ordonnance du Roi, qui à cette époque s'employait avec une inlassable énergie à promouvoir la construction du chemin de fer du Bas-Congo et la constitution de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C. C. C. I.), première société coloniale belge, chargée d'en entreprendre les études préliminaires.

En 1888, peu après la fondation de cette société, Laurent quitta l'administration centrale de l'État Indépendant du Congo pour organiser sous la direction du major Albert Thys, administrateur-délégué de la C. C. C. I., les services d'intendance de sociétés filiales dont la constitution était imminente. Il devint bientôt l'un des quatre directeurs-chefs de service de la C. C. C. I.

Promu au grade de major, le 24 mars 1894, Laurent fut appelé successivement aux fonctions d'administrateur de la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo, en mars 1896, de la Compagnie des Produits du Congo, en 1899 et de la Compagnie du Chemin de Fer du Congo, en 1902, fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort.

Distinctions honorifiques: Chevalier Ordre du Christ; Ordre de Léopold: Ordre de la Couronne (1898); Ordre de Léopold II; Croix militaire.

> 9 décembre 1952. E. Van der Stracten.

Références. — Recueil financier, 1898. — Mouvement géographique, 1911-1919. — État Indépendant Congo, Wauters, Bruxelles 1899, p. 394. — Congo Belge, Frank, I, II, p. 140. — Archives C. C. C. I.